

DÉCLARATION DU CERCLE DES ÉCONOMISTES POUR UNE NOUVELLE INDUSTRIE FORTE EN FRANCE !

Le Cercle des économistes propose 4 axes pour réindustrialiser la France

INTRODUCTION

La France n'est plus un pays de culture industrielle, et ça lui coûte cher. Depuis 1960, l'industrie, qui représentait alors près d'un tiers de l'économie française, n'a cessé de diminuer en importance pour constituer aujourd'hui moins de 14% de la valeur ajoutée produite. Ce recul phénoménal s'observe également dans l'emploi, où un actif sur quatre travaillait dans l'industrie en 1975, alors que nous n'en comptons désormais plus qu'un sur dix. Un tel repli s'observe également chez nos voisins, mais son ampleur est bien plus importante en France qu'ailleurs.

En quoi est-ce problématique ? Trois éléments prennent leur importance. D'abord figure la question de la souveraineté sur certains produits, comme nous l'avons vu au cours de la crise de la covid pour les masques ou le paracétamol par exemple. Ensuite, parce que la désindustrialisation de l'économie creuse notre déficit commercial. Chaque année, la France importe plus de biens qu'elle n'en exporte, et les services qu'elle vend à l'étranger ne suffisent pas à le compenser. Ainsi, depuis plus de dix ans, la France présente un déficit courant de l'ordre de 0,8% du PIB, soit 18 milliards d'euros en 2019.

Enfin, c'est la culture de l'industrie que l'on a perdue, par un changement profond des mentalités, des parcours professionnels et de la formation, ce qui pourrait entraver une ambition de réindustrialisation. Alors que les années 1980 ont marqué le choix de la France de s'engager dans une culture de services, le désir de produire s'est progressivement perdu au fil des générations, affectant le capital humain français, tant au niveau de la formation tout au long de la vie que de l'éducation. Nous ne saurions rappeler combien la France est mal placée dans les classements internationaux scientifiques et par rapport à ses ambitions. Nous devons renouer avec une culture technique et technologique et proposer des formations qui permettent de développer l'appétence et les vocations des Français vers ces métiers, sans quoi la réindustrialisation ne pourra avoir lieu.

Heureusement, nous disposons d'atouts qui peuvent constituer le socle de la réindustrialisation. D'abord la France est attractive, les coûts salariaux unitaires dans l'industrie sont restés stables sur les vingt dernières années et les investisseurs internationaux continuent à miser sur nos territoires. Ensuite, la France compte déjà des géants industriels dans de nombreux domaines avec un large potentiel de déploiement. Aussi, l'industrie d'aujourd'hui ne se limite pas à la fabrication d'objets, mais regroupe également toutes les activités et les services connexes, comme la R&D, le numérique ou la robotique, qui serviront à leur tour à améliorer la fabrication des objets sur notre territoire. Notre spécialisation dans les services pourrait donc constituer un moteur de la réindustrialisation. Enfin, parce que la

politique industrielle, jusqu'ici menée de manière discrétionnaire, a trouvé bien plus de cohérence ces dernières années, que ce soit au niveau européen, avec la mise en place des Projets Importants d'Intérêt Commun Européen (PIIEC) depuis 2014, mais également en France et dans les territoires, comme le montrent les différentes initiatives liées au plan France Relance.

La crise de la Covid accélère les mutations économiques de la France, nous plongeant dans une crise sans précédent, nous demandant de repenser notre économie profondément et à long terme. Mais elle doit aussi être l'occasion de confirmer et accélérer notre volonté de réindustrialisation, qu'elle soit productive ou culturelle.

4 AXES POUR RÉINDUSTRIALISER LA FRANCE

Pour stopper le déclin de la France et renouer avec une industrie forte, le Cercle des économistes propose de s'appuyer sur 4 axes de développement à mettre en place rapidement et de manière simultanée.

Axe 1 : Réorganiser les institutions pour lancer la réindustrialisation

- 1.1 Créer un grand ministère de l'industrie et la recherche en France pour impulser, coordonner et cibler les politiques de production et d'emploi dans les filières productives.
- 1.2 Miser sur les pôles de compétitivité existant pour lancer la réindustrialisation. Ils détiennent une connaissance approfondie des compétences disponibles qu'il faudra accompagner de services liés à l'industrialisation, comme le numérique ou l'intelligence artificielle d'une part, et, d'autre part, en technologies matérielles classiques. Ces pôles encourageront l'émergence d'entreprises à taille intermédiaire, dont le tissu industriel français manque, et peuvent être développés grâce au relai d'achats publics ou locaux, ainsi que par des partenariats avec nos grandes entreprises industrielles jusqu'ici relativement peu implantées dans nos territoires, des entreprises du CAC 40 ou d'autres entreprises et écosystèmes européens. Chaque pôle doit également être doté d'un fonds d'investissement s'appuyant sur des dispositifs de financements mixtes public-privés.
- 1.3 Créer, au niveau européen, des agences sur le modèle des DARPA et BARDA américaines pour financer les innovations de rupture. Ces agences couvriraient les grands projets européens dans les domaines de la défense, de l'aérospatiale, de l'énergie, de la microélectronique, du numérique et de la santé.
- 1.4 Mettre en place un véritable Buy European Act, sur le modèle américain, pour réserver aux entreprises européennes l'accès aux marchés publics dans certains secteurs, dont la santé et l'écologie.
- 1.5 Revoir les institutions françaises dans le domaine de la recherche en cassant les silos entre grandes écoles, universités et centres de recherche pour en faire, sur le modèle allemand, des fondations qui peuvent accueillir des financements, lever des fonds massivement et mener des projets de recherche à long terme et ambitieux.

Axe 2 : Cibler et accompagner les secteurs pour réussir la réindustrialisation

2.1 Porter les dépenses de R&D en France à 3% du PIB, soit une augmentation de 20 milliards d'euros par an, car la réindustrialisation ne se fera pas sans un effort massif d'innovation.

2.2 Cibler nos efforts de financement dans des écosystèmes très portés vers l'avenir, qui se caractérisent par quatre critères :

- ils s'appuient sur des marchés publics et/ou affirmés,
- ils doivent mobiliser un ensemble de technologies, numériques, mais également mécaniques ou chimiques, car la France a une grande capacité d'assembler ces technologies,
- ils se développent en partenariat étroit avec des institutions de recherche,
- ils partent de compétences existantes mais peu développées, souvent liées à des pôles de compétitivité.

Nous pouvons l'illustrer de multiples manières, par la robotique, les énergies de la mer, l'imagerie médicale, les biotechnologies ou encore les télécommunications à partir de la 5G. Si nous prenons le cas de la robotique, pensons par exemple aux "cobots", robots non autonomes qui effectuent des tâches en coopération avec des humains, afin de les diffuser pour un déploiement sur des segments et tâches pénibles ou à faible valeur ajoutée.

2.3 Développer les dispositifs d'accompagnement public de l'épargne des français vers les entreprises qui porteront ces écosystèmes innovants, notamment par des garanties étatiques sur une partie du capital, un minimum de rendement garanti, des incitations fiscales ou des labels encourageant un placement de l'épargne vers l'innovation.

Axe 3 : Améliorer l'attractivité des territoires pour pérenniser la réindustrialisation

3.1 Maintenir et continuer à développer la France comme un pays leader de la transition énergétique. L'industrie au niveau mondial se fixe un objectif de neutralité carbone, et la France est très bien placée pour offrir aux entreprises industrielles une chaîne logistique décarbonnée, s'appuyant sur son transport ferroviaire très peu polluant.

3.2 Alléger les impôts de production, qui touchent l'industrie de manière plus importante que les autres secteurs, dans l'esprit de la baisse de 10 milliards d'euros prévue dans le plan France Relance.

3.3 Orienter la dépense publique vers l'investissement dans les écosystèmes industriels territoriaux et non vers les aides publiques directes à des entreprises spécifiques

Axe 4 : Renouer avec une culture scientifique et technologique pour ancrer la réindustrialisation dans le long terme

- 4.1** Cibler de manière plus efficace les dispositifs de formation tout au long de la vie vers les personnes en difficulté, en reconversion, au chômage ou effectuant des tâches à faible valeur ajoutée.
- 4.2** Prendre conscience que l'ensemble des métiers industriels et techniques sont sous-valorisés par rapport aux métiers commerciaux et de la finance. Ceci suppose de revaloriser ces métiers, quel que soit leur niveau de formation, et de leur faciliter l'accès aux formations économiques et commerciales.
- 4.3** Réformer l'éducation pour améliorer les compétences des générations à venir autour des compétences clés que sont les mathématiques, les sciences et la compréhension écrite d'une part, mais également les compétences non-cognitives comme l'ouverture à la résolution individuelle et collective de problèmes, la capacité à travailler en mode projet, la persévérance, l'autonomie, le sentiment d'appartenance et la capacité d'apprendre en continu.